

Zeitschrift: Éducateur et bulletin corporatif : organe hebdomadaire de la Société Pédagogique de la Suisse Romande

Herausgeber: Société Pédagogique de la Suisse Romande

Band: 81 (1945)

Heft: 2

Heft

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 30.12.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

ÉDUCATEUR

ET BULLETIN CORPORATIF

SOMMAIRE :

Partie corporative: Message du président S. P. R. — Vaud : Assemblée générale. — Candidates au C. c. — Comptes S. P. V. et de la Société coopérative. — Genève : Devant la Commission du budget. — Deux assemblées générales. — U. A. E. E. : Aux collègues. — Jura : L'an neuf. — Valais : U. P. P. V.

Partie pédagogique: L'école et le caractère (F. W. Farster). — H. B. : L'internement des enfants difficiles. — Ad. F. : Les enfants de l'Europe (I). — A. Ch. : L'actualité civique. — M. Busson, J. S. : L'école et la vie.

PARTIE CORPORATIVE

MESSAGE DU PRÉSIDENT CENTRAL S. P. R.

Mes chers camarades,

Deux années de collaboration me donnent le droit de vous appeler tous — et toutes — de ce nom. Deux années actives, deux années difficiles, deux années heureuses.

De votre concours, de votre sincérité, de toute votre amitié je tiens à vous remercier cordialement.

Permettez-moi de vous convier à poursuivre nos efforts communs avec plus d'intensité que jamais. Les temps deviennent âpres pour le corps enseignant. Quand la situation économique empire, c'est tout d'abord le budget de l'instruction publique qui est sacrifié, parce qu'il est le plus gros, et parce qu'il paraît, sur le moment, le moins profitable : c'est de l'argent qui ne rapporte rien, de la semence qui ne germera peut-être pas, alors que l'industrie, le commerce, l'agriculture, voilà des ressources indiscutables ! Loin de nous l'idée de douter de la perspicacité des économistes, mais qu'il nous soit permis de rappeler qu'on ne saurait vivre que de pain, et que les nations qui s'en sont contentées, dans le passé, ont payé cher leur aveuglement. Nous défendrons ensemble, sans relâche, les valeurs spirituelles, sur le terrain romand, et sur le terrain fédéral en compagnie de nos amis du S. L. V.

L'année 1945 sera peut-être annonciatrice de la paix, mais non d'une paix qui nous apportera la quiétude. Nous devrons procéder à la révision de nos valeurs morales, intellectuelles et matérielles ; nous devrons aider à reconstruire ; nous devrons travailler à rapprocher les fragments d'humanité dissociés et disloqués. Ce sera le rôle traditionnel du peuple suisse, et le corps enseignant romand ne faillira pas à cette tâche grandiose.

Chers camarades, il nous reste beaucoup à achever, beaucoup à entreprendre. La concentration des forces spirituelles du pays romand doit se poursuivre — entre nos différentes régions — les courants d'opinions — les degrés de l'enseignement — les métiers — les classes. Permettez-

moi de vous proposer un principe fondamental de travail : *agir, sans ignorer ce que le voisin entreprend, agir de concert avec lui, en vue d'une réalisation supérieure à celle que nous avions envisagée.* C'est à cette forme de collaboration que je vous convie, en ce début d'une année que je souhaite clémence à notre patrie, à nos sections, à vous tous, mes chers camarades.

Junod, P. C. de la S. P. R.

VAUD

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DE LA S. P. V.

du 28 janvier 1945

La fréquentation des membres de S. P. V. à l'assemblée annuelle est si régulière qu'elle nous dispense de battre le rappel. Sitôt la date connue, nos collègues de toutes les régions du canton se réservent pour ce dimanche. Camarades de classe, jeunes et anciens, ont pris l'habitude de venir à Montbenon. C'est notre grande réunion de famille : « *on en est !* » On aime à reprendre contact, on est joyeux d'éprouver ce sentiment de force renouvelée par cette communion : on s'y sent joyeux et fort de cette liberté de pensée permise au sein de la S. P. V.

On veut aussi savoir ce qu'a fait ce comité, quelle direction il a prise, car la gaîté des cœurs n'exclut pas un esprit sérieux dans le contrôle et dans les résolutions à voter. Il y a, en outre, cette année, deux membres du comité à remplacer.

L'orchestre Agier, qui donnera, la veille, son concert à l'Ecole normale, ouvrira la séance par le concours agréable de nos collègues violonistes.

Nous espérons surtout que les instituteurs mobilisés obtiendront congé pour être présents à notre journée du 28 janvier, et serions reconnaissants si nos présidents de sections invitaient nos membres honoraires, en leur communiquant l'ordre du jour.

Le comité.

CANDIDATS AU COMITÉ CENTRAL

La section de Vevey présente *Barraud Ernest*, à Vevey ; celle d'Oron, *Meylan Charles*, Montpreveyres ; Cossonay attend sa séance du 13 janvier pour désigner son candidat.

Le comité.

COMPTE 1944

CAISSE GÉNÉRALE S. P. V.

<i>Pertes et Profits (Résumé)</i>	<i>Pertes</i>	<i>Profits</i>
Cotisations actifs et auxiliaires	26 751.—	
Intérêts des titres	453.90	
Plus-value sur titres	128.—	
Administration	5 977.93	
Assur. Bull. S. P. R., T. F., Subventions palmes, dons, divers	25 453.15	
Déficit		4 098.18
<i>Balance</i>	<u>31 431.08</u>	<u>31 431.08</u>

<i>Bilan au 31 décembre 1944</i>	<i>Actif</i>	<i>Passif</i>
Caisse	250.96	
Chèques postaux	359.32	
Titres	15 208.—	
<i>Capital</i>		<u>15 818.28</u>
<i>Balance</i>	<u>15 818.28</u>	<u>15 818.28</u>
<i>Résultat de l'exercice</i>		
Capital au 1er janvier 1944		19 916.46
Capital au 31 décembre 1944		<u>15 818.28</u>
<i>Déficit de l'exercice</i>		<u>4 098.18</u>

Baulmes, le 5 janvier 1945.

Le caissier : J. Born.

**RAPPORT
de la Commission de vérification des comptes de la S. P. V.
Exercice 1944**

La dite commission, composée des présidents des sections de Rolle, de Vevey et de la secrétaire de la section du Pays d'Enhaut, s'est réunie à Lausanne, Mauborget 12, le 6 janvier 1945.

Elle a constaté la parfaite tenue des livres ; les sondages opérés dans la comptabilité ont démontré que les écritures sont conformes aux pièces justificatives.

En conséquence, la commission propose :

- a) d'accepter les comptes tels qu'ils sont présentés ;
- b) de donner décharge au comité ;
- c) d'adresser de vives félicitations au caissier, M. J. Born, dont la tâche a été particulièrement compliquée, ainsi que celle de tout le comité, du fait de l'achat de l'immeuble.

La commission de vérification :
A. Cardinaux. Madeleine Roch. M. Dégallier.

COMPTES 1944

CAISSE COOPÉRATIVE SECOURS ET INVALIDITÉ S. P. V.

<i>Pertes et Profits (Résumé)</i>	<i>Pertes</i>	<i>Profits</i>
Intérêts des titres et divers		673.85
Dons		856.20
Versement statutaire S. P. V.		<u>6 375.—</u>
Immeuble	4 840.31	
Moins-value sur titres	32.50	
Secours et divers	2 417.70	
Administration	500.—	
<i>Bénéfice</i>	<u>114.54</u>	
<i>Balance</i>	<u>7 905.05</u>	<u>7 905.05</u>

<i>Bilan au 31 décembre 1944</i>	<i>Actif</i>	<i>Passif</i>
Caisse	243.51	
Chèques postaux	10 887.84	
Titres	20 357.50	
Cédules	15 008.75	
Immeuble	196 500.—	
Hypothèque		98 992.50
<i>Capital</i>		<u>144 005.10</u>
<i>Balance</i>	<u>242 997.60</u>	<u>242 997.60</u>

Résultat de l'exercice

Capital au 31 décembre 1944	144 005.10
Capital au 1er janvier 1944	143 890.56

<i>Bénéfice de l'exercice</i>	114.54
---	--------

Baulmes, le 5 janvier 1945.

Le caissier : J. Born.

P. S. — Pour l'immeuble, le solde gérance 4e trimestre 1944 sera comptabilisé en 1945.

FONDS ELISABETH BLANC

	<i>Actif</i>	<i>Passif</i>
Compte de chèques postaux	721.55	
<i>Capital</i>		721.55
<i>Sommes égales</i>	<u>721.55</u>	<u>721.55</u>

Résultat de l'exercice 1944

Capital au 1er janvier 1944	1 383.55
Capital au 31 décembre 1944	<u>721.55</u>

<i>Déficit de l'exercice</i>	<u>662.—</u>
--	--------------

Baulmes, le 5 janvier 1945.

*Le caissier : J. Born.***RAPPORT**

**de la Commission de vérification des comptes
de la Société coopérative, Caisse de Secours et Invalidité**

Réunie le samedi 6 janvier, au local de Mauborget, la commission composée de Mlle Mosimann (Lausanne), MM. Inglin (Rolle) et Soavi (Nyon), a examiné consciencieusement ces divers comptes présentés par M. J. Born, caissier.

Un pointage sérieux a prouvé la parfaite concordance des écritures et des pièces justificatives. Les comptes sont justes et bien établis. La Caisse de Prêts a été largement mise à contribution. Nous prions le Comité de veiller à ce que chaque débiteur fasse son possible pour libérer sa cédule afin de lui permettre de donner suite à de nouvelles demandes, souvent très pressantes.

En conclusion, la commission propose à l'assemblée générale d'adopter les comptes tels qu'ils sont présentés et d'en donner décharge au caissier et au Comité central, avec vifs remerciements.

R. Inglin.

D. Mosimann.

M. Soavi.

GENÈVE**DEVANT LA COMMISSION DU BUDGET**

S'il fallait encore convaincre quelqu'un parmi nous de l'absolue nécessité d'une cohésion parfaite entre les diverses catégories du personnel, la dernière entrevue devant la Commission du budget en livrerait la démonstration avec éclat. La volonté unique du fonctionnariat, en face des difficultés et des embûches, a produit une telle impression que Messieurs les Députés en oublieront leur décision formelle de ne pas discuter avec nous ; ils se virent dans l'obligation ou de justifier leur attitude de stricte adhésion à la thèse du Conseil d'Etat, ou de nous demander d'amples suggestions relatives à des recettes nouvelles ou à

des économies possibles ; chiffres, arguments, propositions concrètes, rien ne manquait à notre actif ; nous avions l'embarras du choix.

En guise de bons vœux, nous voudrions bien laisser poindre quelque espoir au cœur de nos collègues. L'amitié solide et le respect foncier que nous leur devons nous l'interdisent, tant la situation prend une allure « tangentuelle ! » (dirait un artilleur !).

Nous avons forcé l'indifférence parlementaire d'hommes désabusés par la rigueur des chiffres et des forces en présence.

C'est à la fois fort peu et beaucoup. Des crayons et du papier sont repris, croyons-nous. Le député socialiste a annoncé de nouvelles propositions intermédiaires, avec leur couverture financière. La Commission n'a donc pas dit son dernier mot et quel qu'il soit, félicitons-nous d'avoir été entendus ; de toutes façons, il vaut mieux que nous ne mâchions pas nos mots devant les autorités (nous remplissons un devoir essentiel en les renseignant) plutôt que de leur adresser des requêtes, si bonnes soient-elles.

G. B.

DEUX ASSEMBLÉES GÉNÉRALES

Reviendra-t-il ? Ne reviendra-t-il pas ?... Et il est revenu, le sympathique conférencier qu'est M. Lalive d'Epinay ; il a affronté l'assaut des questions et des objections de collègues, toujours curieux de s'inscrire ou désireux d'exposer leurs conceptions. Les réponses témoignaient d'un grand souci de vérité, d'un ardent désir de voir la Suisse s'engager pacifiquement sur des voies nouvelles dans le domaine de l'économie et de l'équité sociale. De profonds changements de structure sont-ils possibles dans la « légalité » actuelle ? M. Lalive le croit. Essayons de partager son optimisme et préparons-les sans faiblir dans notre mission plus éducative qu'intellectuelle.

Au cours d'une séance très vivante, l'U. I. G. a décidé de participer à l'action « antiréférendaire ». Convenait-il de descendre dans l'arène politique ? Daucuns craignaient que notre « prestige » devant les parents, et plus encore devant le gouvernement, en souffrît. Les tours d'ivoire appartenaient au passé. Notre « patron », au degré suprême, est le corps électoral ; encore faut-il le bien renseigner, lui que la presse dite libre égare tant, si l'on veut en attendre un geste de justice et de paix... courageux en l'occurrence.

Les positions sont prises. Les partis d'extrême-gauche, de gauche (privés de responsabilités gouvernementales) et du centre appuieront les décisions du Conseil d'Etat et du Grand Conseil, alors que le parti « national-démocratique » (deux représentants au gouvernement) livrera bataille contre nous. Où est-elle « l'entente nationale » qui règne à l'Hôtel de Ville ? Comment l'autorité exécutive nous soutiendra-t-elle devant l'opinion publique ? Des promesses nous ont été faites ; leurs effets appartient à l'avenir immédiat puisque la campagne est virtuellement ouverte.

Les trois Fédérations du personnel cantonal y participeront en un bloc, indépendant des autres organisations professionnelles ou politiques qui ont pris position en notre faveur.

Jamais encore, la vie publique n'avait apporté jusqu'à ce jour et à chacun d'entre nous une moisson d'enseignements aussi ample. Le premier, en évidence, consacre bel et bien l'anéantissement du fonctionnaire isolé qui croirait aux vertus de son arrêté de nomination pour le préserver des aléas de l'âpre existence actuelle. Les plus perspicaces d'entre nous ne considèrent plus comme suffisante la solidarité limitée à l'échelon professionnel et privée de tout lien organique avec la vie politique. Le prochain scrutin apportera un riche élément supplémentaire d'appréciation.

G. B.

UNION AMICALE DES ÉCOLES ENFANTINES

Chères collègues,

Nous avons le plaisir de vous annoncer que la collecte faite en faveur des instituteurs, victimes de la guerre, a produit Fr. 120.—. Une partie de cette somme a été consacrée à l'achat de couvertures pour nos collègues du Département de l'Ain.

L'Association féminine suisse de Zurich a lancé un appel aux Associations féminines des autres cantons, leur demandant de bien vouloir venir en aide à la population hollandaise. Dans notre dernière séance, nous avons décidé de soutenir cet effort en faisant un don de Fr. 40.—.

Que toutes les collègues, qui n'ont pas encore versé leur obole, veuillent bien le faire en utilisant le compte de chèques de l'Union Amicale des Ecoles Enfantines I. 2786 avec la mention : « Pour la population hollandaise » ou à notre prochaine assemblée générale auprès de Mlle Zehfus, notre trésorière.

Le comité.

JURA

L'AN NEUF

Les ans passent... les hommes restent les mêmes. Témoin ces quelques lignes attestant que nous n'avons pas failli à la tradition selon laquelle le Bernois ne passe pas pour être le plus pressé des Confédérés. Si nous nous hasardons à les livrer tout de même, c'est qu'il nous reste, bon an, mal an, 352 jours pour peut-être y penser. Sans exagérer, donc, deux grands tiers d'année en voulant bien, comme César, tenir compte de la grande valeur relative des tiers.

Nous voici de ce fait pratiquement ramenés au premier jour de janvier que nous apercevons devant une séquelle de points d'interrogation. Allons-nous essayer, timides, de répondre à toutes ces questions ? Pour la plupart d'entre elles, non, le temps nous ayant appris que ne naît pas prophète qui veut. L'avenir est à Dieu. Laissons-Lui son ouvrage et conservons, au-dessus de tout, la petite espérance de Péguy que nous ne confesserons point, de peur qu'espérance ce jour de l'an, elle ne soit désillusion, le prochain. Bornons-nous à quelques souhaits.

Pour l'école suisse, d'abord, c'est-à-dire pour nous tous. Que nous prenions conscience, en 1945, d'une manière plus aiguë, du but vers lequel nous voulons aller, du courant qui doit nous emporter et dont la direction est entre nos mains. But de l'école, école populaire laïque, obligatoire ; école des pauvres, des humbles, des artisans, des ouvriers, des manœuvres. Où allons-nous ? Vers quelle certitude ou vers quel abîme ? On a proclamé sur tous les toits et c'est, je crois, une vérité (pour autant qu'on

soit bon juge à travers le prisme déformant de la presse) que tous les régimes, mussolinien, hitlérien, stalinien, etc., se sont emparés de l'école pour en faire un des principaux outils de leur succès, après lui avoir imprimé, d'une manière exempte de douceur, une direction bien définie. Et nous, quelle direction voulons-nous que suive notre courant helvétique ? Où conduisons-nous nos enfants, hommes de demain ? Voilà, je pense, une question embarrassante pour le maître simplement marchand-de-participes ou fonctionnaire-à-traitement-fixe. Plus loin, comment envisageons-nous notre adaptation, faute d'être en avant, au mouvement de régénération humaine amorcé ici et là sans qu'on puisse, bien à regret, prédire s'il sortira victorieux de la lutte ou non ? Comment emboîtons-nous le pas à la révolution ? Si la démocratie, je ne dis pas les nations unies seulement, doit sortir maîtresse de cette gigantesque bataille, ce sera pour consommer, en esprit au moins, sinon déjà en fait, la faillite de tous les vieux préjugés bourgeois, de l'asservissement de l'homme par l'homme ou par le capital, plus indifférent encore. Et l'esprit seul compte, en dépit des apparences passagères. Le malaise ressenti à la vue des sentiments impérialistes qui ont laissé percer le bout de l'oreille à propos de tel ou tel événement de Belgique ou de Grèce ou de Suisse est significatif. On ne pardonne point, même aux plus héroïques dans le sens courant du terme, de se battre pour un porte-monnaie. Je ne sache pas que ce soit pour cela qu'ils ont solennellement déclaré le faire dans aucun discours. Or donc, sur cet océan où soufflent les vents si contradictoires, comment, nous, timoniers de l'école suisse, tenons-nous la barre de notre vaisseau d'eau douce ? Si ce n'est pour le diriger vers le climat de la liberté où règne le respect de la personne humaine, de ses droits et de son accomplissement dans l'Evangile du Christ « perpétuel courant dynamique, perpétuel scandale pour le monde établi (sur la misère et dans le sang) », j'ai bien peur que nous n'allions travailler en pure et dangereuse perte de temps et vanité des vanités.

Pour notre Jura. Je souhaite, témérairement, qu'il soit doté, cette année encore, d'une école expérimentale nouvelle où besognera, sans compter ses heures, une équipe d'instituteurs et d'éducateurs animés d'un même esprit de sacrifice, de coopération. Au service de la recherche scientifique en matière d'éducation, de psychologie ; au service des écoles normales pour rappeler aux jeunes gens qui y font leurs études la beauté, le sérieux et l'élévation en même temps que la responsabilité de la mission dont ils ont choisi d'assumer les charges, pour leur souligner l'impérieuse nécessité d'une formation professionnelle moderne, en profondeur et aussi complète que possible ; au service de tous les diplômés de la pédagogie « de Boncourt à Boujean », pour encourager ceux qui croient, convaincre les sceptiques et rallumer la flamme de ceux qui la laissent s'éteindre.

Je souhaite que de nombreux groupes d'études se forment un peu partout, comme à Tramelan ou à Biel, véritables creusets où s'affinent la foi et l'enthousiasme avec l'honnêteté et l'amour de « la belle » ouvrage, or et argent du métier.

Je souhaite que la période d'essai pendant laquelle l'*Educateur* sera diffusé gratuitement chez nous réussisse à décider surtout par la qualité du journal pour qu'enfin sorte de nos mains et soit utilisé chez nous un hebdomadaire romand de pédagogie pratique, affirmant qu'au-dessus des divergences cantonales (quelquefois utiles, d'autres fois nuisibles), nous sommes à la hauteur de notre tâche et que nous plaçons notre souci sur le terrain humain, général et professionnel avant de songer à notre intérêt particulier.

Je souhaite, enfin, à notre législation cantonale, en retard à certains chapitres, par la volonté des uns, d'allumer sa lanterne autrement qu'en tenant compte uniquement de la quelquefois trop respectable expérience, car une « politique timorée, pusillanime n'a foi que dans l'expérience et l'expérience a presque toujours quelque chose de sénile ».

A. Perrot.

VALAIS

U. P. P. V.

Le corps enseignant protestant en Valais vit par la force des choses très près de l'Eglise au service de laquelle il s'est donné : la presque totalité des enfants qui lui sont confiés l'est par des membres de l'Eglise ; il dépend financièrement pour une large part des paroisses et des comités de secours aux protestants disséminés. Il est donc normal que depuis fort longtemps un contact très étroit se soit établi entre pasteurs et instituteurs, chargés les uns comme les autres de l'éducation de la jeunesse dans un esprit protestant.

Ce contact est resté paroissial pendant de nombreuses années, puis il s'est étendu sur le plan cantonal. Aussi est-ce pour la troisième fois que les corps pastoral et enseignant ont consacré le 8 décembre, jour férié en Valais, à une rencontre commune. A l'ordre du jour : un culte d'ouverture pendant lequel nous avons été replacés devant notre vocation ; une causerie de M. le pasteur Witschi, de la Mission de Bâle, sur « L'Eglise et le problème missionnaire » ; et, après le repas en commun, la discussion du travail présenté et de différentes questions d'ordre pratique : nos traitements (ce sera l'objet d'une prochaine chronique), notre collaboration à l'œuvre commune.

Un bon esprit n'a cessé de régner pendant toute la journée, malgré les petites divergences inévitables. Mais nous nous sommes compris les uns et les autres, et c'est beaucoup dans les temps que nous vivons.

Le correspondant valaisan présente ses vœux à ses collègues, et ceux de l'U.P.P.V. aux membres de la Romande : Que l'an nouveau, Dieu le voulant, apporte enfin au monde la paix que nous désirons si ardemment.

J.-P. R.

DERNIÈRE HEURE

VAUD

Orchestre Agier. Répétition samedi 13 janvier, à 14 h., Buffet de la gare de Lausanne (salle des Vignerons).

NOTE DE LA RÉDACTION

Nous nous voyons forcé de supprimer aujourd'hui la chronique neuchâteloise et de renvoyer encore la publication de nombreuses correspondances. Hélas ! la partie corporative de l'*'Educateur* ne comprend que 8 pages par numéro !

Collègues ! Favorisez les maisons qui font de la publicité dans votre journal.

PARTIE PÉDAGOGIQUE

L'ÉCOLE ET LE CARACTÈRE (F. W. Fœrster)

La discipline de soi-même

Qui se contenterait d'en rester là où il en est, quand les yeux des enfants se fixent sur lui, interrogateurs et confiants, pour lire sur son visage la direction qu'il faut prendre ? Pouvons-nous cacher aux enfants combien souvent nous nous laissons aller ? Mais la faiblesse, la dureté, la lâcheté, auxquelles nous nous sommes naguère abandonnés, résonnent dans notre voix ; chacune des paroles que nous disons est accompagnée en sourdine par tout un orchestre de notes harmoniques et par des jeux de physionomie inconscients ; ce ton ou cette mimique démentent souvent nos paroles, et marquent entre notre enseignement et notre vie un contraste que l'âme infiniment sensible et réceptive des enfants sera toujours très prompte à saisir.

L'enfant et sa dignité d'homme

Il n'y a, à coup sûr, rien de chevaleresque à prendre un ton blessant en parlant à des gens plus faibles que soi et privés de moyens de défense. L'autorité sans la générosité est toujours grotesque. Ce qui fait le plus d'effet aux jeunes, c'est de voir une grande personne leur parler, à eux, sur un ton respectueux et contenu, au lieu de se « rattraper » avec eux du contrôle qu'elle doit exercer ailleurs sur elle-même. Un âge où les instincts sociaux dominent tout est particulièrement accessible aux égards qu'on a pour lui.

Pour des enfants moralement abandonnés, il n'est pas douteux qu'en les traitant avec un respect inaccoutumé, un passant n'ait parfois exercé sur eux une influence décisive. Dans la jeunesse surtout, le sentiment de l'honneur est le fondement de toute délicatesse morale, et un maître qui traite avec légèreté ce sentiment contribue à la ruine morale de ses élèves.

La politique de la confiance

Prendre à cœur la dignité humaine de l'enfant pour faire appel à ce qu'il y a de meilleur en lui, cela implique en première ligne que le maître ne le traitera pas comme le ferait un détective aux aguets, mais avec une confiance, une foi en sa personne morale qui exercent sur lui une action vivifiante. Il est rare que nous nous rendions bien compte de l'influence qu'a sur la conduite d'un homme, l'idée secrète que nous nous en faisons.

On n'a pas tort d'affirmer qu'un homme n'est pas perdu tant qu'un autre homme a vraiment foi en lui. C'est en ce sens qu'on peut dire aussi que le doute tue et que la foi fait vivre.

Disons pourtant, pour les débutants, que cette pédagogie de la confiance sans borne ne peut être essayée que par un éducateur possédant déjà de l'autorité et dont les élèves savent qu'il est confiant non par

aveuglement ou par simple bonhomie, mais ensuite d'une résolution chevaleresque. Les commençants feront bien de ne pas perdre de vue qu'il est écrit : « Ne nous induis pas en tentation ».

L'INTERNEMENT DES ENFANTS DIFFICILES

Le réapprentissage de la liberté

La durée d'internement d'un enfant est généralement indéterminée. Elle impose à la direction la très sérieuse responsabilité de déterminer quand l'enfant est susceptible d'être rendu à la vie normale. L'opinion se forme à la vue du comportement de l'élève ou au cours des entretiens qui révèlent un redressement de la pensée, une notion plus saine des droits et des devoirs de l'être humain ; on se rend compte de ses aptitudes à résister aux tentations ou aux suggestions, mais il demeure des éléments importants impossibles ou difficiles à contrôler pendant l'internement : l'emploi de l'argent de poche, les réactions en face des affiches de cinéma ou d'autres lieux de plaisir, l'attitude à l'égard des jeunes filles, l'emploi des loisirs, le choix des amis, etc., etc. On pare dans une certaine mesure, à cette lacune, en permettant à l'enfant interné de prendre contact avec la vie libre. C'est un risque discutable... et discuté, mais un risque à notre avis nécessaire. Il exige une connaissance aussi intime que possible de l'élève, de ses tendances, de ses désirs, de ses centres d'intérêt : on l'enverra en congé, dans sa famille, à défaut chez des amis, on lui fera faire des commissions... on lui donnera un léger argent de poche, il achètera des cigarettes ou un journal qui nous fournira des renseignements très précieux sur les points où notre action éducative doit particulièrement porter. On lui fera faire des payements (nos expériences à cet égard ont été intéressantes et réjouissantes).

Le scoutisme permet une réadaptation à la vie sociale externe. La collaboration de bons chefs éclaireurs s'est révélée excellente. Constituant des patrouilles d'éclaireurs au sein même de l'établissement, nos élèves peuvent de cette façon en sortir, à l'occasion de jeux, de courses, de camps même, encadrés par des gens « qui ne sont pas de la maison », à l'égard desquels ils peuvent avoir une possibilité de gestes et d'expression dégagée de toute contrainte. Tel garçon que nous estimions « bien sage », discipliné et loyal s'est révélé insupportable, menteur et tricheur en camp d'éclaireurs (à l'abri d'une sanction possible). Tel autre, que nous avions autorisé à camper avec réticence, à cause de ses manifestations asociales (méchanceté, indiscipline), a surpris ses chefs par sa gentillesse, son empressement à rendre service, son dévouement et nous a permis d'apprendre que son comportement déplorable à l'Etablissement était dû à un sentiment d'agressivité à l'égard d'un maître avec lequel « cela n'avait pas croché ». Evidemment, il ne faut pas attendre du scoutisme plus qu'il ne peut donner : nos internés éclaireurs auront de la peine à être des lumières parmi les autres, mais le fait de voir afficher, bien en évidence, dans la chambre d'un élève éclaireur, tel ou tel article de la loi (de l'éclaireur) prouve qu'il se fait chez ce garçon un travail qu'il s'agit de soutenir avec tact et compréhension.

Ces bancs d'essai, pour intéressants et précieux qu'ils soient, sont pourtant encore insuffisants pour se faire une idée exacte des chances de réussite d'un garçon libéré : la nécessité de créer des « Foyers de semi-liberté » dont les pensionnaires travailleront à l'extérieur, en classe ou chez un patron, mais passeront leurs loisirs, logeront et prendront leurs repas dans un cadre permettant un contrôle strict, se fait de plus en plus urgente.

La Maison d'éducation, un foyer familial

La Maison d'éducation doit offrir à ses élèves une possibilité de vie et d'expression se rapprochant le plus possible du foyer familial. Son danger est de faire de l'enfant interné un anonyme parmi d'autres anonymes. Elle ne remplira vraiment sa tâche qu'en créant l'ambiance qui permettra à l'enfant de s'exprimer, de s'extérioriser. Il doit être mis en confiance de façon à pouvoir dire spontanément, en toute liberté, ce qui le préoccupe, ce qui l'opresse, il doit pouvoir s'ouvrir sur les sujets les plus enfouis en lui-même, les plus douloureux à aborder, ceux qu'il n'avait jamais pu ou jamais osé aborder. Chacun connaît ce besoin qu'éprouve l'enfant puni à l'école d'exhaler à la maison sa colère. Il crie à l'injustice, tempête et vitupère mais, finalement, se calme au contact de parents compréhensifs. L'enfant interné n'a pas l'occasion d'extérioriser ses sentiments : s'il le fait en présence de maîtres, la discipline exige qu'on le fasse taire et il risque une aggravation de sa punition ; s'il s'exprime devant ses camarades, il en trouvera un certain nombre pour surenchérir et l'ancrer plus profondément dans sa colère ou sa révolte. Laissé seul avec ses pensées, il est souvent enclin à n'entrevoir que des solutions extrêmes, à sombrer dans l'obsession : la plupart des évasions n'ont pas d'autre cause. Tel garçon que nous avons vu, le soir, au réfectoire, joyeux, plein d'entrain, nous le retrouvons, seul dans sa chambre, en proie au plus gros désespoir, son oreiller mouillé de larmes ; la cause : la lettre maternelle impatiemment attendue n'est pas arrivée. Dans la chambre suivante, tel autre que nous avions vu plein d'allant l'après-midi à l'atelier, nous le trouvons sombre comme une nuit sans lune : son maître lui avait fait une observation justifiée « mais qu'il n'avait pas avalée ». Nous découvrons, plus loin, celui qui tout à l'heure faisait ronfler son accordéon et amusait tous ses camarades, fermé, buté, le front plissé : il y a ce soir 18 mois qu'il est « emboîté » et il estime que « ça a assez duré ! »... (durée de l'internement : indéterminée !). Pour chacun, il faut ainsi, soir après soir, trouver les mots qui consolent, qui apaisent, qui expliquent...

* * *

La Maison d'éducation, clinique du caractère, pas plus qu'un hôpital, ne peut escompter que des guérisons. Elle offre à ceux qui y travaillent, des occasions multiples de boire, jusqu'à la lie, des coupes amères. Il y a des échecs, des déceptions, mais qui sont compensées par des réussites, nombreuses, totales et il faut le dire car, de celles-là, les journaux n'en parlent pas : les gens heureux (les jeunes aussi) n'ayant pas d'histoire.

H. B.

LES ENFANTS DE L'EUROPE

I

La fondation suisse *Pro Juventute* a réuni à Zurich, les 6 et 7 octobre dernier, des éducateurs et des médecins pour examiner ce sujet important entre tous : l'enfance en Suisse et l'après-guerre.

Mais il a été question aussi de l'enfance de l'Europe en guerre. Mme Dr M. Loosli-Usteri est venue de Genève développer ce sujet au nom de l'Union internationale de secours aux enfants. Mme Regina Kaegi-Fuchsmann, qui a organisé dès l'automne 1943 des cours de cadres à Zurich, a apporté le fruit de son expérience, s'étant trouvée personnellement en contact avec de nombreux réfugiés et des Suisses ayant travaillé dans les pays occupés.

Le tableau ne laisse pas d'être inquiétant.

En fait, ces enfants n'ont pas eu d'enfance insouciante. Ils ont grandi dans une atmosphère de haine, de pensées de vengeance. On les a, en un sens, gâtés, mais d'autre part surmenés. Toute leur existence, jusqu'ici, a porté la marque du provisoire. Ou bien les liens de la famille se sont dénoués, ou bien, s'ils subsistent, les relations entre enfants et parents sont faussées. Car le père et la mère ont autant de peine à se tirer d'affaire que l'enfant lui-même. Aux yeux de celui-ci, ni ses parents ni les adultes en général ne constituent des autorités, surtout pas les hommes en uniforme considérés comme ennemis de qui proviennent tous les malheurs et qui ne méritent que la plus extrême défiance. Les enfants servent le marché noir et font du commerce pour leur propre compte. Ils jouent le rôle d'espions ou de guetteurs. Il arrive souvent que ce sont eux qui entretiennent leurs parents avec l'argent qu'ils ont su gagner ainsi. On en voit aussi former des bandes organisées. Ils sont habiles à s'en prendre à des soldats ivres et à les dépouiller.

Les adolescents et souvent même les enfants ont joué un rôle considérable dans la Résistance et finalement la libération de la France. A eux va la reconnaissance des gens, mais on les craint aussi. Prématulement indépendants, libres de toute attache, aussi riches d'expérience que les adultes, ils sont demeurés par ailleurs terriblement puérils ; ils présentent les traits de l'enfance abandonnée, dans le pire sens du terme, impulsifs et intractables et pourtant combien émouvants et capables de bonté dans le sentiment de leur solitude ! Ces enfants tolèrent les adultes, mais il est rare qu'ils s'ouvrent à eux. Par contre les liens qui les unissent entre eux, dans le bien comme dans le mal, sont étroits. Les plus âgés éprouvent fortement le sentiment de leur responsabilité envers leurs cadets. Ils jugent bien plus important de gagner de l'argent pour leurs frères et sœurs que, par exemple, d'aller à l'école.

On voit se répéter dans les pays en guerre, par exemple dans le sud de l'Italie, les mêmes faits dont on avait entendu parler il y a vingt ans et que Korolenko rapporte dans *Le Chemin de la Vie* : enfants vivant dans la rue, dormant en plein air, organisés en bandes, ces bandes que J. Varendonck, de l'Institut de Sociologie Solvay, avait si merveilleusement décrites en 1921 dans son livre *Bandes d'enfants*.

Se rend-on bien compte combien cet état de choses pose de problèmes, théoriques et pratiques ? On essayera d'indiquer, dans un prochain article, les remèdes que proposent les personnes qui se sont attachées à les résoudre.

Ad. F.

L'ACTUALITÉ CIVIQUE

Notre grande régie fédérale : les C. F. F.

(Documentation avant la votation fédérale du 21 janvier)

Les problèmes rail-route, rail-navigation fluviale se sont déjà posés à notre économie nationale ; ils se poseront avec plus de netteté après la guerre et doivent donc être familiers à nos élèves.

Généralités. — Avant l'établissement des chemins de fer : roulage, relais (coût élevé, accidents, lenteur, peu de ponctualité). Transport de préférence des marchandises de grande valeur (métaux précieux, soieries, épices, fourrures). Frais élevés modifient proportionnellement très peu le prix de vente. Dans les régions de forte production du blé, mineraï, charbon : surabondance, bas prix ; dans les régions de faible production et de grande consommation : insuffisance, disettes fréquentes, hauts prix. Industries localisées près des mines le plus souvent.

L'introduction des chemins de fer transforme l'économie mondiale. Nivellement des prix : vers 1820, le blé coûte trois fois plus en Angleterre qu'en Hongrie ; vers 1870, les prix étaient à peu près les mêmes dans les deux pays. Plus grande possibilité de vente : production s'intensifie, les affaires se développent, les richesses augmentent, les famines disparaissent, les produits de consommation deviennent plus variés. Répartition des industries sur différents points du continent. La vie tend à s'uniformiser. En Suisse, développement de l'industrie par l'apport de mineraï et de charbon, tourisme et industrie hôtelière.

Les chemins de fer suisses. — Première ligne : St-Louis-Bâle (tronçon terminus de la ligne Strasbourg-Bâle. 1844). L'établissement des chemins de fer à l'intérieur du pays s'effectua très lentement. Loi fédérale de 1852 sur la construction et l'exploitation des chemins de fer abandonnait aux cantons le droit d'accorder des concessions sous réserve du droit d'intervention des Chambres fédérales. Chaque canton a tenu à posséder les lignes répondant à son intérêt, d'où rivalités fâcheuses, lignes trop nombreuses, concurrence déplorable. Capitaux de construction provenaient de l'étranger, les premiers insuccès découragèrent les actionnaires qui suspendirent leurs versements. Succession de difficultés techniques et de crises graves : des compagnies fusionnèrent (en 1870, trois compagnies constituèrent la Suisse occidentale à laquelle s'adjoignirent la Cie du Simplon en 1881, la Cie Jura-Berne-Lucerne en 1890 formant finalement toutes ensemble la Cie du Jura-Simplon). La Suisse comptait cinq grandes compagnies : 1. Central Suisse (Bâle) ; 2. Nord-Est (Zurich) ; 3. les Vereinigten-Schweiz.-Bahnen (St-Gall) ; 4. Le Gothard Bahn (Lucerne) ; 5. le Jura-Simplon (Lausanne).

Déjà en 1852, le Conseil fédéral proposait aux Chambres d'étatiser les grandes compagnies. Refus du Conseil national par 66 voix contre 22.

Différentes circonstances firent reprendre ce problème et, le 20 février 1898, après une campagne très vive, le rachat des cinq grandes compagnies principales fut voté par le peuple suisse par 386 634 oui et 182 718 non. Trois compagnies formèrent le réseau C.F.F. en 1901 ; le Jura-Simplon s'y ajouta en 1903.

L'établissement des chemins de fer en Suisse coûte cher. — Sol accidenté : viaducs, ponts, tunnels, nivelllements. En 1913, les frais de construction d'un kilomètre de voie se montaient à Fr. 482 400.— ; à Fr. 617 800.— en 1930, voire à Fr. 850 700.— en tenant compte des frais d'électrification. Prix d'achat des cinq compagnies dépassait de 114 millions de francs les frais d'établissement. Les chemins de fer fédéraux ont une administration autonome, avec sa propre comptabilité, régie fédérale sans capital de dotation, paie les intérêts de la dette, et les amortissements prévus d'abord pour 60 ans. De 1903 à 1913, la dette passa de 1107 à 1573 millions à cause des améliorations techniques du réseau.

Nos C.F.F. actuels. — 2901 km. de réseau sur les 5886 km. de voies ferrées que possède la Suisse ; ils disposent de 3142 locomotives électriques, 2125 à vapeur, 3645 voitures à voyageurs, 20 819 fourgons et wagons à marchandises. Recettes en 1942 : 468 millions.

Les C.F.F. sont au service de l'économie nationale et de l'intérêt général. — Transport gratuit de la poste (lettres et colis jusqu'à 5 kg. = cadeau de 12 millions de francs par an). 4 trains par jour dans chaque direction doivent s'arrêter dans toutes les haltes. Tarifs exceptionnels pour le transport des matières premières, alimentaires, produits agricoles, fruits, engrains, marchandises exportées. Sacrifice consenti aux écoliers, aux ouvriers, d'où surcroît de trafic que ne compense pas le prix des abonnements. Facilité de voyage accordée aux apprentis pour aller se présenter ou pour entrer en place. Rabais de 50 % pour les transports de police, pour les sœurs de charité, pour les indigents et ceux qui les accompagnent, pour les prisonniers, les militaires ; taxe réduite pour les grands blessés étrangers, les évacués. Grosses commandes à l'industrie nationale pendant les périodes de marasme économique, par exemple l'électrification accélérée. Mesures de sécurité, moyenne annuelle des dépenses pour les constructions de passages sous-voies, d'appareils de signalisation : 4 à 5 millions. Les C.F.F. ne refusent jamais ni voyageurs, ni marchandises ; pour faire face aux jours d'affluence (jours de fête, Comptoir, Foire de Bâle, avec retour gratuit) : nécessité de constructions spacieuses, matériel important, personnel suffisant (2 à 3 mille wagons par jour restent inutilisés dans les temps de moindre trafic).

Les C.F.F. ont enregistré de gros déficits. — De 1903 à 1931, 17 années de déficit, surtout pendant et après la guerre de 1914 (54 millions en 1918, 72 millions en 1921). Dès 1923, la situation s'améliore par suite de la décision prise de porter le délai d'amortissement du capital d'établissement de 60 à 100 ans. A partir de 1930, crise économique en Suisse : diminution des transports ; crise mondiale : diminution du transit. Concurrence de l'automobile ; en 1910, la Suisse possède 2600 autos, camions et tracteurs, 54 447 en 1927 et 84 333 en 1931 (avantages des

transports automobiles, aucune obligation à l'égard de l'économie générale).

Pour assainir la situation financière des C. F. F., les Chambres ont, dans leur session du printemps 1944, décidé de mettre à la charge de la Confédération 900 millions de la dette des C. F. F. et de leur verser en outre un capital de dotation de 400 millions de francs. Ainsi se trouverait allégé le service des intérêts et des amortissements.

Un groupe de citoyens a estimé la réorganisation insuffisante ; ils pensent aussi que le peuple, qui paie les impôts, doit pouvoir dire son mot dans une question aussi importante. Leur demande de referendum a réuni un peu plus de 31 mille signatures.

A. Ch.

L'ÉCOLE ET LA VIE

Du commerce de détail

Dire quelques mots du travail des vendeurs dans les magasins ; énumérer les principales qualités indispensables pour réussir dans le métier : amabilité, courtoisie, facilité d'élocution, connaissance des langues, égalité d'humeur, etc.

L'épicerie

L'épicerie a pour but l'achat et la vente des denrées alimentaires solides et liquides, exceptions faites du pain, de la viande et du poisson qui, dans certaines grandes maisons, sont parfois vendus dans des rayons spéciaux dirigés par des professionnels de ces spécialités.

C'est dire, déjà, la complexité de ce commerce. Mais l'on s'en rendra mieux compte encore si l'on veut se donner la peine d'observer les étalages d'une épicerie. On ne pourrait guère naître et mourir sans avoir recours aux offices de l'épicier, soit pour les dragées du baptême, soit pour les cierges de la veillée funèbre.

Il faut ajouter que dans les campagnes souvent, et parfois dans les villes, l'épicier est aussi mercier, rouennier, marchand de grains, de vaisselle, de lingerie, etc.

Donc, le commerce de l'épicerie porte sur une grande diversité d'articles ; et le rôle chaque jour plus important qu'il joue dans l'économie nationale, avec ses denrées qu'il faut souvent aller chercher aux quatre coins du monde, fait que le métier d'épicier est de plus en plus relevé, de plus en plus actif et de plus en plus passionnant.

D'autre part, la diversité même des besoins auxquels répond l'épicerie et la nécessité permanente de ces besoins, assurent à ce commerce une vitalité et un avenir certains.

M. Busson.

Les idées du texte

1. Le but du commerce de l'épicerie.
2. La complexité de ce commerce.
3. Son importance.
4. Sa vitalité.

Mots à expliquer

Denrée : marchandise destinée à la consommation.

Rayon : partie d'un bazar, d'un magasin, consacrée à la vente d'une même catégorie d'articles.

Complexité : qualité de ce qui est compliqué (contraire de simple).

Offices : signifie, dans le texte, services.

Rouennier : marchand de toiles de coton fabriquées à Rouen.

Economie nationale : science s'occupant de la production d'un pays et de la répartition des marchandises.

Permanent : qui dure sans arrêt.

Vitalité : état de vie intense.

Le mercier vend les cotonnades, le fil, etc.

Exercice de vocabulaire

Dites les articles différents qu'on trouve chez l'épicier. Classez-les :

1. d'après leur origine (Suisse, Amérique, Afrique, etc.) ;
2. d'après leur destination (cuisine, raccommodage, nettoyage, etc.) ;
3. d'après leur prix.

Grammaire

Il est facile de faire d'après le texte une revision du passif, s'il a été étudié, en parlant par exemple de conserves : les conserves sont vendues par l'épicier, etc.

Rédaction

Décrivez l'étalage de l'épicier à l'approche d'une époque importante (Semaine suisse, fêtes de fin d'année, etc.).

Dictée pouvant servir d'exercice d'application**Le bon vendeur**

Il faut, pour devenir un bon vendeur, être aimable et accueillant. Il faut que par une physionomie ouverte et agréable, le vendeur inspire confiance au client. Et il faut encore, pour ce faire, que cette physionomie exprime une franchise naturelle, une droiture de caractère qui attire la clientèle. Le client va instinctivement au commis aimable et accueillant, mais s'il s'aperçoit que cette amabilité et cet accueil ne sont que calcul, s'il n'a pas confiance, il se retire, ou n'achète que contraint et en se restreignant. Si, au contraire, il lit sous cette amabilité et cet accueil une grande franchise naturelle, un grand désir d'être agréable et serviable, le client accorde sa confiance, et achète avec plaisir, et souvent avec prodigalité.

Quelque facilité d'élocution rendra aussi service au commis épicier. Ce n'est pas en bégayant, en cherchant ses mots qu'il pourrait gagner les bonnes grâces du client. Il ne lui faudra évidemment pas abuser d'une parole trop facile et ennuyer la clientèle par ses bavardages ; mais s'il a une facilité naturelle de langage, ce sera un atout de plus dans ses moyens.

M. Busson.

J. S.

Les bonnes maisons de Montreux

H. BÉARD

Fabrique d'argenterie - Usine de décoration
de porcelaine et verrerie

Le corps enseignant se sert avec satisfaction
chez

L. THEURILLAT

PAPETERIE COMMERCIALE

Tout pour la musique

Instruments-Radios-Gramos

Pianos Editions Solfèges

RAUBER

MONTREUX . AV. DES ALPES 21

EPICERIE FINE Ch. Séchaud

Les bonnes maisons de Neuchâtel

OBRECHT

Nettoyage et teinture de tous vêtements

Prix modérés Rue du Seyon 5b Tél. 52240

Merveilleux producteur d'énergie
LE MIEL PUR DU PAYS

convient particulièrement aux travailleurs intellectuels

ZIMMERMANN S.A., à NEUCHATEL

L'épicerie fine plus que centenaire 1840-1944 en est abondamment pourvue. Base Fr. 7.25 le kg., livré aussi en boîtes illustrées de $\frac{1}{4}$ $\frac{1}{2}$ $\frac{1}{1}$ kg.

La Nouveauté sc.
AU LOUVRE
NEUCHATEL

Elégance en toute saison

Skis et accessoires

Manteaux de pluie

Manteaux d'hiver

Costumes training depuis 22.50

La meilleure adresse :

Golar
16 RUE PICHAUD
SPORTS
LAUSANNE

BON

pour un rabais spécial sur tous
les achats chez

BORNET S.A.

Electricité Eau Gaz

GENÈVE RUE DE RIVE TÉL. 50250

Quel collègue m'aiderait à trouver avantageusement quelques meubles pour me créer un intérieur rustique?

Ouvrages (Sciences et éducation) offerts pour le dérangement. - Prière de répondre à : Carte 57, Champel-Genève.

6 Bibliothèque
Nationale Suisse
Berne

J. A. — Montreux

LA MAISON SPÉCIALISÉE
DEPUIS PLUS DE 100 ANS

Bonnard & Cie S.A.
nouveautés
Lausanne

AU BLÉ QUI LÈVE

48

BIBLIOTHÈQUE CIRCULANTE

pour enfants et adultes

GALERIES DU COMMERCE - LAUSANNE

Téléphone 3 75 99
Mme J. L. DUFOUR

Renseignements sans engagement ★ Envois postaux

POMPES FUNÈBRES NOUVELLES - LAUSANNE

Toutes formalités

Fournisseur attitré
des palmes à la S.P.V.

24

RUE CENTRALE 2
TÉLÉPHONE 2.38.68

App.: 2.38.69
2.38.07

MONTREUX, 20 janvier 1945

LXXXI^e année — N° 3

DIEU • HUMANITÉ • PATRIE

ÉDUCATEUR ET BULLETIN CORPORATIF

ORGANE HEBDOMADAIRE
DE LA SOCIÉTÉ PÉDAGOGIQUE
DE LA SUISSE ROMANDE

Rédacteurs responsables :

Educateur: André CHABLOZ, LAUSANNE, Clochetons 9. Bulletin : Ch. GREC, VEVEY, Torrent 21
Administration et abonnements :

IMPRIMERIE NOUVELLE Ch. CORBAZ S. A., MONTREUX, Place de la Paix, tél. 6.27.98.
Chèques postaux II b 379.

Responsable pour la partie des annonces : Administration du « JOURNAL DE MONTREUX »

PRIX DE L'ABONNEMENT ANNUEL: Suisse: Fr. 9.—; Etranger: Fr. 12.—

Supplément trimestriel: Bulletin bibliographique

Le livre de la jeunesse suisse

SCIENCE ET JEUNESSE

1^{re} SÉRIE

Voici le livre rêvé pour la jeunesse suisse, c'est une adaptation française de l'*Helveticus* qui traite des jeux et des sports, des inventions nouvelles et des découvertes, de la science appliquée et des aventures à travers le monde. Tout cela est bien fait pour captiver la saine curiosité des jeunes, pour les stimuler dans la recherche, pour leur révéler les merveilles de la nature et de la science ; de nombreux plans de construction à réaliser développeront leur adresse manuelle et leur procureront de réelles joies. Observer, réfléchir, expérimenter, quoi de plus passionnant ? Mais la culture physique réclame aussi ses droits ; développons l'adresse, la force, l'énergie, car comme l'a dit le général Guisan : « Un corps faible commande, un corps fort obéit. »

Extrait de la table des matières :

- | | |
|---|---|
| AVIATION : | Comment devenir aviateur ?
Quelques notions de mécanique du vol.
L'avion de chasse. |
| CONSTRUCTION : | Installez-vous une station météorologique.
Agrandissez vos photographies petit format avec un appareil de votre construction.
Un chronomètre solaire vous donne l'heure exacte.
Construisons un télémètre. |
| SPORT : | Jeunesse forte, peuple libre.
Comment sauver un noyé ? |
| SCIENCES : | Les rayons de la mort existent-ils ?
Rêve et réalité : faire de l'or.
Des cailloux tombent du ciel. |
| RECHERCHES
ET OBSERVATIONS : | Soyons quelque peu naturalistes.
Galli, le meilleur chien suisse d'avalanche.
Expériences de chimie : sucre, amidon, cellulose.
Observations que le jeune naturaliste peut faire au cours de l'année. |
| TECHNIQUE : | Pétrole, or liquide. |
| EXPÉDITIONS : | A 4000 mètres au-dessous de la surface de la mer.
Avec Byrd et son croiseur des neiges dans le désert glacial de l'Antarctique. |

LIBRAIRIE PAYOT